



# AAEN-CI

Action pour l'Avenir de l'Environnement Naturel en Côte d'Ivoire  
Fondation privée et indépendante à but non lucratif - BP 129 BINGERVILLE Tél : (225) 22 40 20 01

## Communiqué de presse : Lancement de la Fondation AAEN-CI

Initiée le 6 octobre 2014, la Fondation AAEN-CI (*Action pour l'Avenir de l'Environnement Naturel en Côte d'Ivoire*) pour la sauvegarde de l'environnement et de la biodiversité ouvre officiellement son siège à Bingerville et annonce, à la faveur de la Journée Mondiale de l'Environnement, qu'elle est désormais opérationnelle.

**Bingerville, le 5 juin 2015.** - Fondée par un ingénieur français passionné d'entomologie et de biologie marine et un botaniste ivoirien, la Fondation AAEN-CI est une structure à but non lucratif, laïque et apolitique. Elle a été créée par le dépôt officiel de ses statuts le 6 octobre 2014 et elle est en cours d'agrément.

Le but de la Fondation AAEN-CI est de promouvoir la protection, la sauvegarde et la restauration de l'environnement naturel en Côte d'Ivoire et de mener sur le terrain toutes actions visant ces objectifs, tant au niveau de la sensibilisation, de l'éducation et de la formation qu'au niveau d'actions concrètes de reboisement et d'aménagement de zones forestières en ressources écotouristiques.

« A la Fondation AAEN-CI, nous nous fixons comme but de sensibiliser les populations et de leur faire comprendre que le développement ne passe pas par une destruction systématique de l'environnement naturel, notamment forestier, pour le remplacer par des espaces bétonnés ou par des monocultures de rente qui anéantissent la biodiversité sans contrepartie substantielle pour les populations locales, déclare Jean-Pierre Landragin, président fondateur d'AAEN-CI. Nous avons à cœur de faire comprendre que la valeur d'un environnement non dégradé en termes d'intérêt touristique et de bien-être des populations, avec, à la clé, la possibilité de créer et de développer des activités locales apportées de devises, est supérieure à celle d'une forêt détruite par les charbonniers ou les planteurs. »

La Fondation veut aussi mettre l'accent sur la disparition rapide de la flore et de la faune, notamment endémiques, due à la destruction systématique des biotopes, et chercher à inverser ce processus avant qu'il soit devenu irréversible.

La Fondation a dans ses cartons de très nombreux projets qui convergent dans cette direction. Ce n'est pas les idées qui manquent, mais plutôt les moyens. Pour cette raison, la Fondation s'attache à utiliser au mieux ses faibles ressources par le biais d'une gouvernance rigoureuse et d'opérations les plus proches possibles du terrain, sans intermédiaires dispendieux et superflus. Elle privilégie aussi un fonctionnement écoresponsable, par exemple en bannissant la climatisation et en cherchant à mettre en œuvre l'énergie solaire.

Parmi les principaux projets, citons :

- Un ou plusieurs jardins botaniques jouant pleinement leur rôle, en plus du rôle d'éducation et d'attrait touristique. Nous recherchons depuis plusieurs années des parcelles de terrain pour créer ces outils.
- La mise en œuvre d'une stratégie de reforestation particulière dans laquelle, contrairement à ce qui se pratique habituellement où les forêts artificielles ne sont en fait que des plantations pratiquement monospécifiques d'arbres venus d'ailleurs, on cherche à recréer des forêts dont la population sera aussi proche que possible des forêts naturelles de Côte d'Ivoire, hélas pour la plupart disparues. Il s'agit donc d'une véritable méthodologie de restauration, et non d'un simple travail de plantation.
- Une ou plusieurs pépinières d'arbres pour le reboisement et la sauvegarde d'essences menacées. Ces pépinières doivent constituer l'outil essentiel de notre stratégie originale de reforestation recréant une vaste biodiversité végétale.
- Des colloques, conférences et séminaires périodiques sur les thèmes de la reforestation et de la gestion des déchets, dont un symposium international sur les déchets plastiques.
- La réalisation de documents audiovisuels, notamment d'un film documentaire sur l'arbre.

La Fondation est financée par les apports des Fondateurs, par les dons, legs et subventions, et par son activité touristique, véritable bras séculier de la Fondation. Il ne s'agit pas d'organiser un tourisme de masse ou de faire de la concurrence aux agences classiques, mais de promouvoir un tourisme vert élitiste, réservé à de petits groupes venus d'Afrique ou d'Europe (ou d'ailleurs), et de leur faire découvrir au plus près l'environnement naturel de la Côte d'Ivoire. La Fondation propose ainsi des circuits de 6 et 15 jours dans le sud du pays, d'Adiaké (îles Ehotile) à Sassandra, incluant la visite des parcs nationaux, des randonnées en forêts, des excursions en pirogue dans les fleuves et des zones humides, des visites de plantations et d'usines agro-alimentaire, pour présenter aux personnes intéressées l'environnement naturel du pays, son potentiel, ses problèmes, son état réel et sensibiliser le public sur la fragilité des écosystèmes locaux. Une extension de ces programmes dans la région des Lacs est à l'étude.

La Fondation AAEN-CI est ouverte à tous. L'adhésion est gratuite, il suffit de lire et d'approuver deux documents : les statuts qui régissent son fonctionnement et la Charte qui définit son « credo » environnemental. L'adhésion est gratuite (la Fondation n'exige pas de cotisation) pour les membres actifs, elle est seulement assujettie à l'approbation des administrateurs, ce qui n'est, en principe, qu'une simple formalité.

On peut soutenir la Fondation AAEN-CI en devenant membre, en faisant la promotion de sa cause et de ses actions, en lui apportant une aide sous quelque forme que ce soit. La Fondation reconnaît ses meilleurs soutiens avec les statuts de membre bienfaiteur ou de membre honoraire et met en œuvre une politique de partenariat avec toutes les structures, organismes et sociétés de bonne volonté.

Toutes les informations, ainsi que de nombreuses illustrations, sont disponibles sur nos sites Internet. Le site propre à la Fondation est à l'adresse [www.aaen-ci.org](http://www.aaen-ci.org). On peut également s'y inscrire et demander son adhésion à la Fondation en ligne. Les divers sites ainsi que les circuits et modalités sont sur le site [www.tourisme-ci.com](http://www.tourisme-ci.com).

**Contacts :** Fondation AAEN-CI  
BP 129 Bingerville  
Tél. : +225 22 40 20 21  
[www.aaen-ci.org](http://www.aaen-ci.org)  
[www.tourisme-ci.com](http://www.tourisme-ci.com)  
Mail : [contact@aaen-ci.org](mailto:contact@aaen-ci.org)

Président, secrétaire général : Jean-Pierre Landragin  
Tél. : +225 56 54 78 16 / +33 (0)6 76 59 71 15  
Mail : [jplandragin@wanadoo.fr](mailto:jplandragin@wanadoo.fr) [jp.landragin@aaen-ci.org](mailto:jp.landragin@aaen-ci.org)

Vice-président : Alain Patrice Kouassi  
Tél. : +225 08 00 07 87  
Mail : [ap.kouassi@aaen-ci.org](mailto:ap.kouassi@aaen-ci.org)

Trésorier, responsable des projets : Yves Michel Niongui  
Tél. : +225 02 58 02 27  
Mail : [nionguiy@gmail.com](mailto:nionguiy@gmail.com) [ym.niongui@aaen-ci.org](mailto:ym.niongui@aaen-ci.org)